

*Questions orales***L'ENQUÊTE SUR L'ÉCRASEMENT DE DRYDEN***[Traduction]*

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Les Canadiens ont suivi avec intérêt le déroulement de la première phase de l'enquête sur la tragédie de Dryden.

Nous venons d'apprendre que le juge Moshansky recommande au gouvernement du Canada de réformer sa réglementation sur le dégivrage des avions commerciaux et de le rendre obligatoire, plutôt que de le laisser à la discrétion du pilote, car il peut arriver des cas où l'employeur exercerait des pressions excessives sur les pilotes pour que ceux-ci respectent leurs horaires au détriment de la sécurité.

Le ministre est-il en faveur de cette proposition? Si oui, quand ces règlements entreranno-ils en vigueur?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, le juge Moshansky n'a pas encore déposé son rapport et je n'en ai pas reçu d'exemplaire. Dès que j'en aurai un, je prendrai connaissance du rapport et je le rendrai public. Ce n'est pas encore fait.

M. Angus: Monsieur le Président, le ministre est sûrement conscient que la plupart d'entre nous viennent à Ottawa en avion et que nous sommes à l'époque de l'année où il faut dégivrer les avions.

Qu'il ait reçu ou non la recommandation du juge, le ministre s'engagera-t-il à prendre des mesures immédiates pour mettre en oeuvre la recommandation et rendre obligatoire le dégivrage, et non pas le laisser à la discrétion du pilote?

[Français]

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le président, je répète encore ce que j'ai dit, c'est que lorsque le rapport sera déposé par le juge Moshansky, je vais recevoir le rapport, considérer les recommandations, et comme normalement le gouvernement fait, nous donnons suite aux recommandations, et encore faut-il qu'on ait reçu le rapport, ce qui n'a pas été fait encore.

VIA RAIL

M. Joe Fontana (London—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Aujourd'hui, les maires du corridor Québec-Windsor représentant environ 14 millions de Canadiens qui ont montré qu'ils veulent conserver VIA Rail, qu'ils en ont besoin et qu'ils s'en servent, ont comparu devant le Comité des transports. Ils nous ont dit que VIA Rail, au lieu de constituer un problème, était un des moyens de répondre aux besoins de notre pays en matière de transport.

Si le ministre ne souhaite pas éliminer le service de transport ferroviaire des voyageurs, et s'il ne veut pas que le public pense que sa commission royale sur les transports se contente de faire l'autopsie de VIA Rail, céderait-il à la demande raisonnable des maires qui réclament un moratoire immédiat sur les compressions prévues à VIA Rail jusqu'à ce que la commission royale ait présenté son rapport.

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai rencontré les maires juste avant la période des questions et la rencontre a été intéressante. Ils avaient trois propositions à me faire. La première concernait l'usage que nous ferions de l'équipement, si la décision était confirmée: j'ai promis de réfléchir à leur proposition. La deuxième portait sur leur participation aux travaux de la commission royale: j'y ai répondu de la même façon. La troisième était au sujet du moratoire: il coûterait 200 millions de dollars et je leur ai dit que je n'avais pas cette somme.

M. Fontana: Monsieur le Président, nous avons appris aujourd'hui que VIA se prépare actuellement à vendre un tiers de ses voitures à voyageurs, soit environ 260 voitures. Comment le ministre peut-il assister, sans réagir, au bradage du matériel roulant de VIA et au gaspillage des investissements des contribuables canadiens?

Demandera-t-il à VIA de mettre fin, dès maintenant, à son lent suicide et de ne pas vendre ses voitures avant que nous sachions avec certitude si nous en avons besoin ou pas?

M. Bouchard (Roberval): Monsieur le Président, si mon collègue avait bien compris ce que j'ai dit auparavant, il saurait que c'est l'une des propositions que les maires m'ont faites. J'ai dit que je communiquerais avec VIA Rail pour voir ce qu'elle en pense. J'ai dit aussi que je réfléchirais à leur proposition. Je pense que c'est la réponse qu'il veut entendre.